



2020

RAPPORT FINANCIER

Projet Arcadie



PROJET ARCAD*i*E

Sommaire

Présentation

Les dons en bruts

Les dons en détail

Les dons en nets

Le volume des dons

Les pertes

Les donateurs

Les dépenses

La présence médiatique et numérique

Le trafic

La progression générale

Les événements marquants



2020 PRÉSENTATION

Créé en octobre 2015, le Projet Arcadie est un organe de contrôle de la vie parlementaire.

Entièrement financé par des donateurs privés, le projet regroupe une plateforme de données sur les parlementaires français et une plateforme de données sur les partis politiques.

Il propose également des rapports pédagogiques sur la vie politique ainsi qu'un blog.

Le présent document est une synthèse des finances du projet ainsi que des événements marquants pour l'année 2020.

À l'origine, le Projet Arcadie était un concept entrepreneurial. Devant l'échec commercial, il a été décidé de supprimer les abonnements ainsi que la publicité et de mettre en place un système de dons. Ce fonctionnement a été mis en place en juillet 2016.

L'actuel mode de financement garantit que chaque individu peut accéder à la plateforme sans restriction financière.

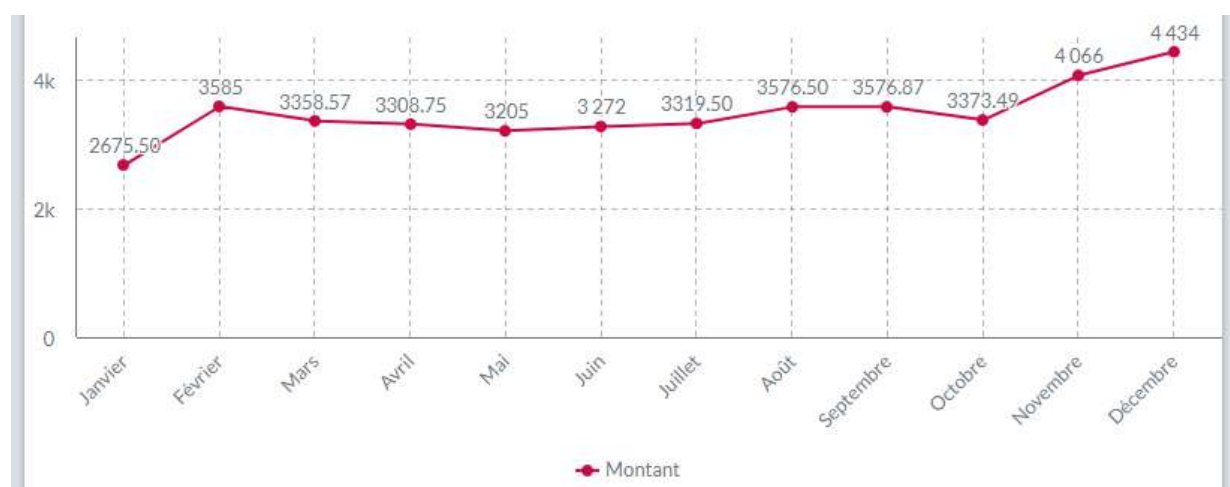
HISTORIQUE

Les dons

LES DONN EN BRUT

Malgré un contexte inédit, **l'année 2020 a été la première où l'objectif mensuel fixé a été atteint tous les mois.**

En janvier 2020, il était de 2500 €. En février, il a été augmenté à 2700 €. De mars à août, il est passé à 3000 €. Enfin de septembre à décembre, il était à 3200 €, **soit un objectif annuel brut de 36 050 €.**



Objectif de financement

SE DÉVELOPPER

Contrairement aux années précédentes où l'objectif était de se développer, l'année 2020 a rimé avec survie du projet. Non seulement, il a fallu assurer le financement, mais également travailler avec beaucoup moins de moyens, en raison de l'épidémie.

Toutes les projections faites en 2019 pour 2020 sont enterrées. Comme les années précédentes, le financement n'a été atteint que grâce à un socle fidèle de donateurs, entièrement constitué de particuliers. Il n'y a ni mécénat d'entreprise ni subvention d'État, en raison de la forme juridique du projet.

Heureusement, le financement a tenu. Pour l'année 2020, le montant total en brut des dons s'est élevé à 41 751,18 €, soit une progression de 25,11 % par rapport à 2019.

Les dons LE DÉTAIL MENSUEL DES DONS

Les chiffres présentés sont la version consolidée pour l'année 2020.

| Mois | Total en net | Total en brut | Commission |
|--------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Janvier | 2 563,55 € | 2 675,50 € | - 111,95 € |
| Février | 3 539,62 € | 3 585,00 € | - 145,38 € |
| Mars | 3 223,78 € | 3 358,57 € | - 134,79 € |
| Avril | 3 176,82 € | 3 308,75 € | - 131,93 € |
| Mai | 3 078,70 € | 3 205,00 € | - 126,30 € |
| Juin | 3 134,30 € | 3 272,00 € | - 137,70 € |
| Juillet | 3 179,17 € | 3 319,50 € | - 140,33 € |
| Août | 3 430,65 € | 3 576,50 € | - 145,85 € |
| Septembre | 3 423,22 € | 3 576,87 € | - 153,65 € |
| Octobre | 3 229,84 € | 3 373,49 € | - 143,65 € |
| Novembre | 3 895,30 € | 4 066,00 € | - 170,70 € |
| Décembre | 4 246,66 € | 4 434,00 € | - 187,34 € |
| Total | 40 121,61 € | 41 751,18 € | - 1 729,57 € |

Les dons LES COMMISSIONS PAYPAL

PayPal a été choisi à la fois pour sa renommée et pour sa facilité d'utilisation. Globalement, il reste le canal de dons privilégiés pour les dons ponctuels, mais également pour les dons réguliers. **Sur l'année 2020, en moyenne, 69.78% des dons ont transité par PayPal.**



Les dons

LES DONNS EN NETS

Pour l'année 2020, le total de la commission pour la plateforme de paiement s'est élevé à 1 726.57€. Le montant total des dons en net est de 40 121.61€.



La répartition entre donateurs

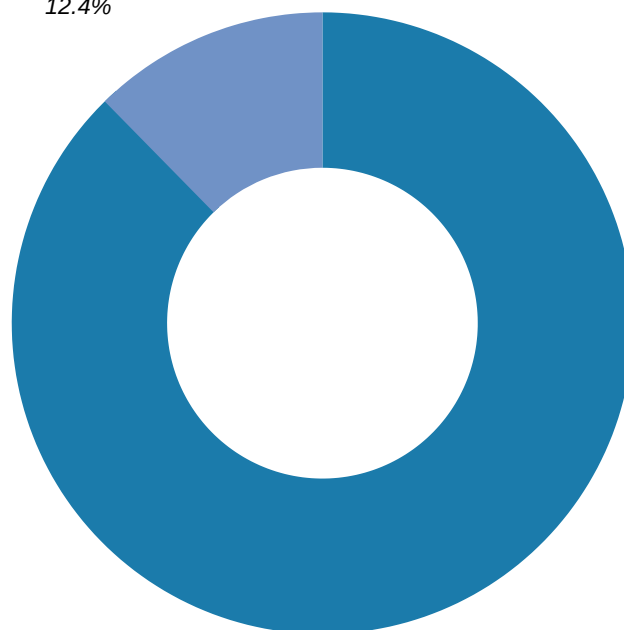
LA PROPORTION

Il existe deux solutions pour financer le Projet Arcadie :

- Les dons ponctuels à montant libre;
- Les dons réguliers.

En 2020, sur la totalité des donateurs, les donateurs réguliers représentaient 87.64% des donateurs et les donateurs ponctuels, 12.36%.

Donateurs ponctuels
12.4%



Donateurs réguliers
87.6%

La répartition des dons

LE VOLUME

Les dons sont à montant libre et la philosophie du projet a toujours été que chacun contribue à hauteur de ses moyens financiers. Les données ci-contre sont celles extraites de PayPal, AXA et Compte Nickel.

Le don le plus modeste a été de 0.49 € et le don le plus important a été de 300 €.

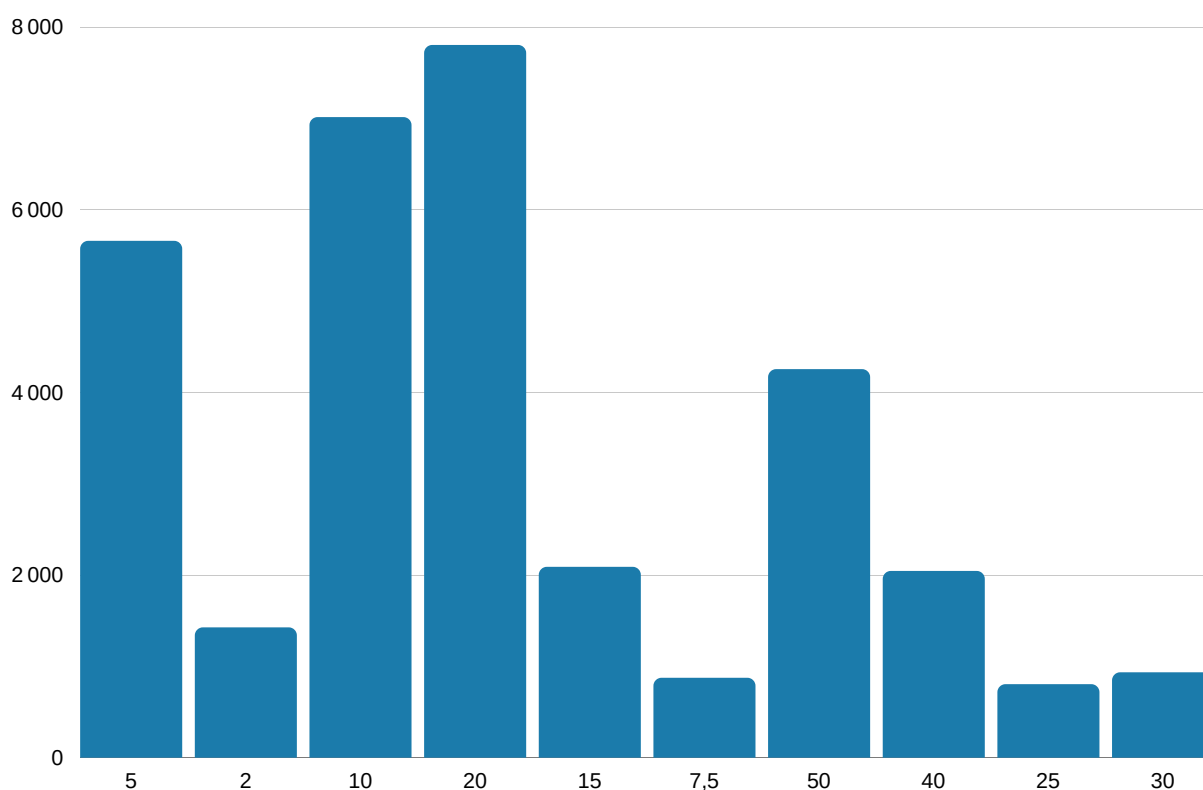
Sur les **2512 dons reçus sur l'année 2020**, il y a eu 41 montants différents de dons, mais les dons au montant déjà configuré dans la solution de paiement PayPal sont privilégiés.

Il y a eu 711 dons de 2 €, 1131 de 5 €, 116 de 7,5 €, 701 de 10 €, 390 de 20 €, 31 de 30 €, 51 de 40€, 85 de 50 €, 10 de 100 €, 13 de 120 €, 13 de 150 € et 12 de 200€.

On constate que le montant privilégié pour les dons est celui de 5 €, qui représente 32.20 % du chiffre d'affaires global. Les dons de 2 € représentent 20,24 % et de 10 €, 19,69 %. Néanmoins, c'est le don à 20€ qui pèse le plus lourd dans les dons

La moyenne de dons, tous moyens de paiement confondus, surtout l'année, a été de 15,96 €.

Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année 2019.



La répartition des dons

LES PERTES

Globalement, les donateurs réguliers sont restés fidèles à Arcadie. Néanmoins, en raison de l'épidémie, certains se sont retrouvés en difficulté et ont été contraints de stopper leurs soutiens.

Par ailleurs, malgré une politique systématique de relance, des dons réguliers ont été suspendus par PayPal, en raison d'un changement de coordonnées bancaires. Pour diminuer ce phénomène, des mails sont envoyés aux donateurs. Dans la majorité des cas, les donateurs mettent à jour leurs coordonnées et prolongent leurs soutiens.

Sur l'ensemble de l'année 2020, 33 donateurs ont volontairement annulé leurs soutiens et 12 ont été suspendus par PayPal.

Les pertes ont donc été de 45 donateurs réguliers pour l'année 2020.

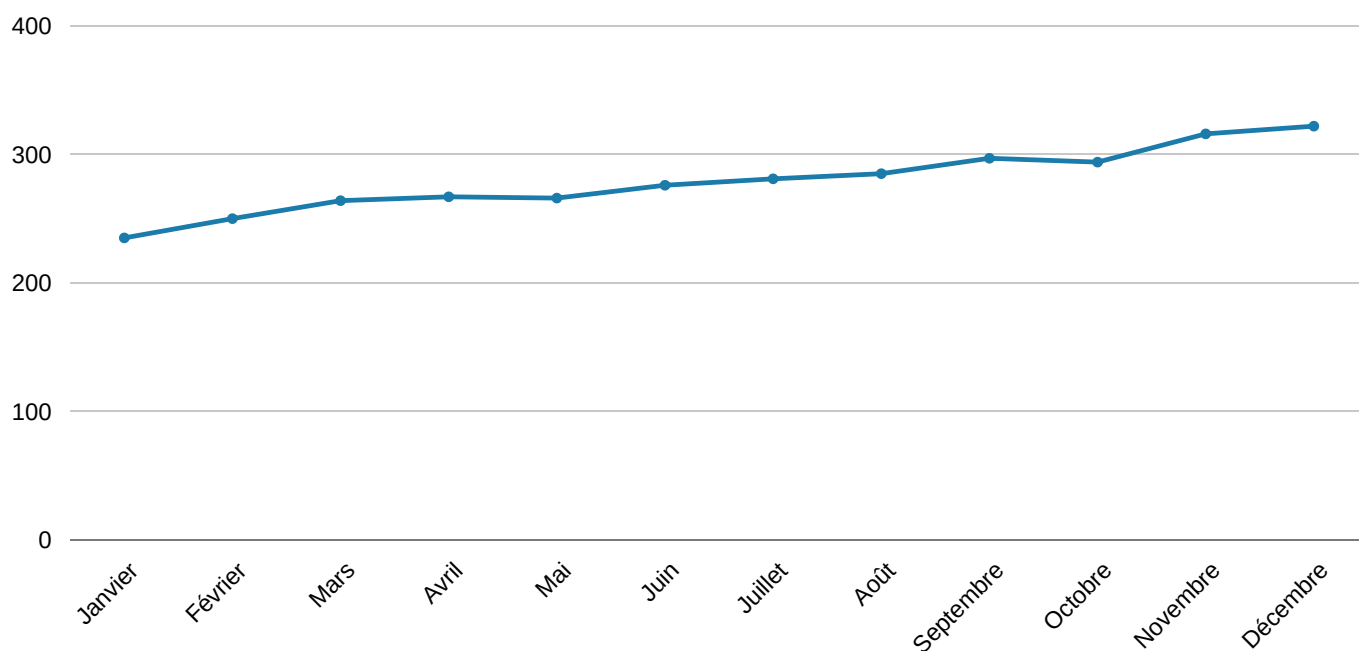
Les dons

LES DONATEURS

En 2019, le Projet Arcadie a été majoritairement financé par des donateurs réguliers, qu'ils soient déclarés comme tels ou restent dans la catégorie donateurs ponctuels, mais procèdent à des dons tous les mois. Pour cette catégorie de donateurs, il s'agit généralement de personnes dont les revenus sont fluctuants en raison de leur statut professionnel.

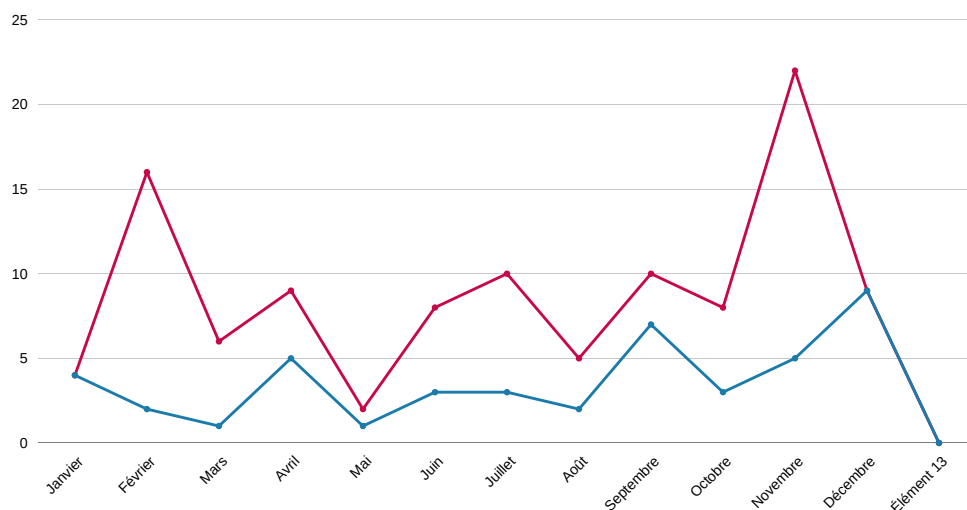
Sur l'année 2020, 155 donateurs ponctuels ont été enregistrés, pour une somme totale de 5 163.93€

La progression du nombre de donateurs réguliers sur l'année sur PayPal



La courbe rouge représente le nombre de nouveaux donateurs, tandis que la courbe bleue représente le nombre de donateurs réguliers qui ont annulé leurs dons ou qui ont été suspendus.

Sur l'année 2020, il y a eu, en total **109 nouveaux donateurs sur PayPal** et **45 annulations ou suspensions de paiements réguliers**.



LES CHARGES

Le Projet Arcadie est géré par une seule personne. Sa rémunération se fait sur la base de la microentreprise, après paiement des différentes dépenses liées au fonctionnement du projet. Les frais ne font l'objet d'aucune déduction fiscale.

En dehors de la rémunération, les dépenses sont de quatre ordres :

- Les dépenses techniques ;
- Les dépenses de communication ;
- Les cotisations sociales et fiscales ;
- Les frais bancaires.

LES DÉPENSES TECHNIQUES

Les dépenses techniques sont les dépenses relatives à l'hébergement de la plateforme, à son maintien ainsi que les licences logicielles.

Les noms de domaine, le certificat SSL et l'hébergement de la plateforme sont gérés par la société GANDI SAS. **Sur l'année 2020, les dépenses totales pour ce prestataire ont été de 474.28 €.**

Un outil de comparaison de PDF est utilisé de façon quasi quotidienne pour comparer certains fichiers. Il est payé mensuellement, sur la base d'un abonnement, dont le coût varie tous les mois, en fonction du taux de change du dollar. **Sur l'année 2019, son coût total a été de 29.67 €.**

Un VPS est nécessaire pour héberger les outils de monitoring. Le prestataire Ikoula avait été choisi, après comparaison. **Les dépenses pour ce prestataire se sont élevées à 215,72 €.**

Un ordinateur de bureau a été acquis en juin 2020, pour un total de 789.99€ et un ordinateur portable, en novembre 2020, pour 720.04€, soit un total de **1 510.03€**. Suite au changement d'ordinateur de bureau, il a fallu acquérir une nouvelle licence pour un logiciel propriétaire, pour 102€ et une licence pour un logiciel propriétaire de traitement de données a également été acheté en décembre. **Le montant total est de 144.68€**

Sur l'ensemble de l'année 2020, les dépenses techniques se sont montées à 2374.38 €, ce qui représente une augmentation de 317.12 % par rapport à l'année 2019. C'est le poste de dépenses le plus élevé pour l'année 2020 - hors cotisations sociales et fiscales.

Les frais bancaires pour l'année 2020 ont été de 46 €.

Un travail de recherche a été commandé durant l'année 2020. Son coût total a été de 400€. Enfin, un manuscrit a été imprimé chez un prestataire pour un coût de 24.45€

Le **coût total des dépenses de communication a été de 470.45**

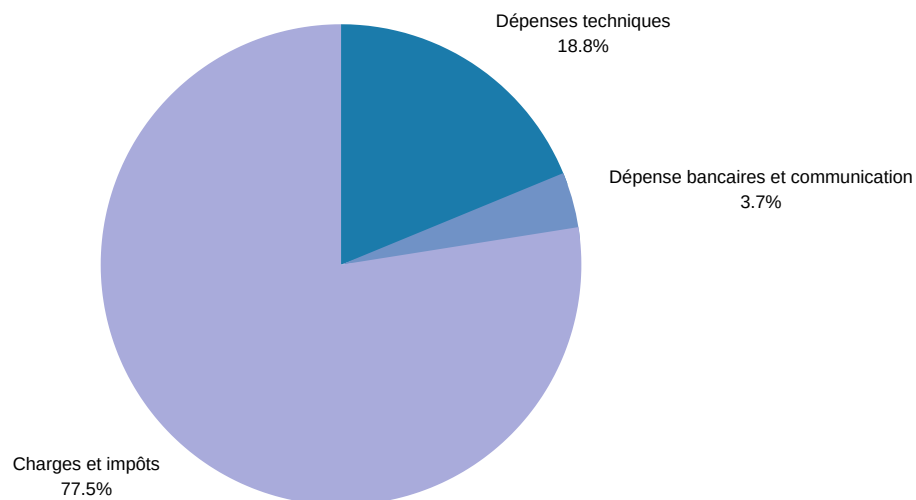
LES CHARGES SOCIALES ET IMPÔTS

Le Projet Arcadie est géré par une seule personne, cela ne peut donc pas être une association. La personne en question se rémunère après paiement des factures, sur ce qui reste des dons. C'est le régime de la microentreprise qui s'applique, avec déclaration trimestrielle, auprès de l'URSSAF.

Par ailleurs, il a été choisi d'opter pour le versement libératoire de l'impôt.

Au premier trimestre 2020, cela a représenté 2296 €, au deuxième, 2345 €, au troisième 2345 € et au quatrième trimestre, 2812 €, soit un total de 9798 € sur l'année 2020.

Une fois retranchées les dépenses de fonctionnement, les commissions PayPal, les charges et impôts, la rémunération de la gestionnaire du projet s'est montée à **2 289 € par mois**, en moyenne sur l'année, soit **27 478.78€**

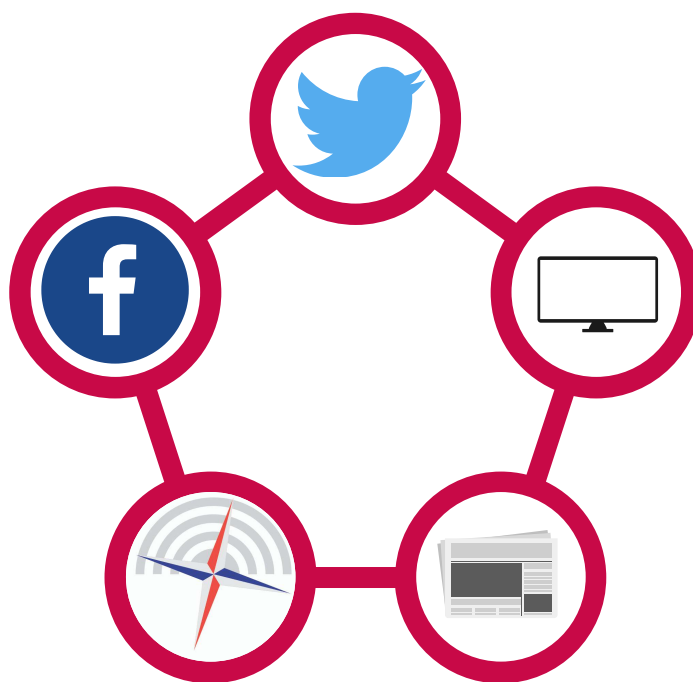


Le montant total des dépenses sur l'année 2019 hors commission PayPal est de 12 642.83 €.

PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le Projet Arcadie s'est d'abord fait connaître sur Twitter, avant de connaître ses premiers articles et passages dans les médias généralistes.

Alors que le projet commençait à trouver un certain écho dans les médias généralistes, l'épidémie a tout balayé.



L'épidémie de COVID-19 a littéralement anéanti la place consacrée à l'actualité politique. De ce fait, le rapport consacré à la communication des parlementaire a été extrêmement peu relayé, de même que la note de synthèse sur la probité des membres du Gouvernement.

Certaines rédactions, comme BFM TV et Chez Pol - Libération sont restées fidèles au projet et ont fait l'écho, autant qu'elles ont pu, de ses travaux.

En tout, il y a eu 24 passages médias.

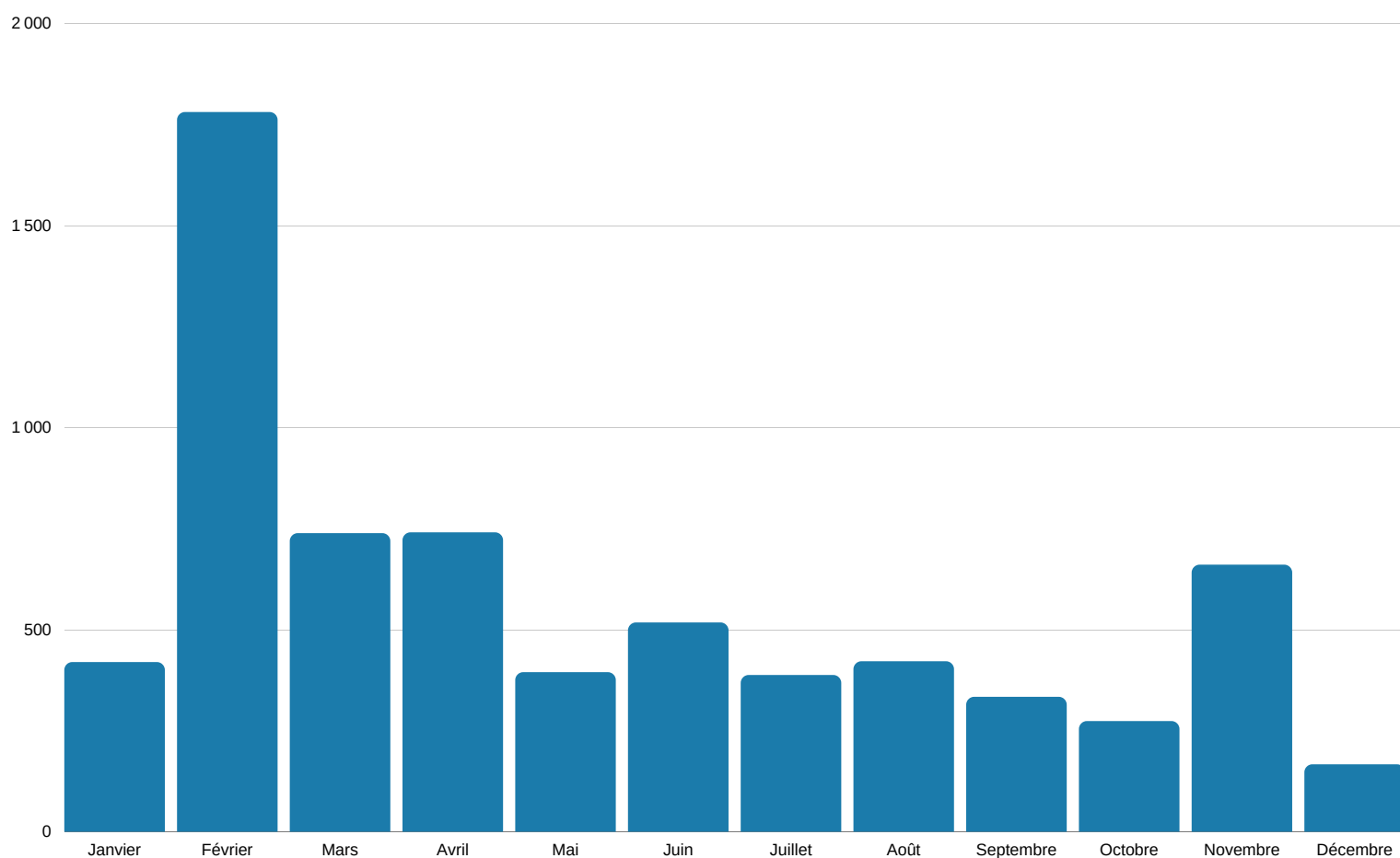
Enfin, pour la première fois, le Projet Arcadie a eu les faveurs de France Télévisions, grâce à une capsule de quelques minutes consacrées aux élections sénatoriales de 2020.

LA PROGRESSION DE L'AUDIENCE

L'épidémie de COVID-19 a plongé la France dans une certaine incertitude et les Français ont dû apprendre à vivre au rythme des annonces gouvernementales.

Ainsi, à chaque annonce importante, le compte Twitter du projet a procédé à la synthèse des mesures, ce qui a permis de gagner une certaine audience.

On note également que le suivi du projet de loi sur la réforme des retraites, le projet de loi mesures d'urgences sanitaires, le projet de loi bioéthique et la proposition de loi sécurité globale ont contribué à l'augmentation du nombre de personnes, suivant le compte Twitter d'Arcadie.



Analytics

L'AUDIENCE DE LA PLATEFORME

L'outil d'analyse statistique de la plateforme est Matomo (anciennement Piwik) depuis octobre 2017.

La configuration en matière de suivi statistique suit les préconisations de la CNIL.

Les chiffres

- 82 658 visites;
- 155 715 pages vues;
- 187 sites Web référents;
- 64% des visites sont générées par des recherches sur des moteurs de recherches;
- 18% des visites sont générées par les réseaux sociaux, principalement Twitter;
- En dehors des sites de presse, ce sont surtout les blogs d'internautes et les forums qui ont été pourvoyeurs de trafic.

Analytics

LE COMPORTEMENT

En raison de l'épidémie, il y a une perte de vitesse globale sur le trafic du site. Il a été difficile de faire de nouveaux rapports sans pouvoir se rendre à l'Assemblée nationale et l'actualité politique ayant été vampirisée par la maladie, il n'y avait pas la place pour émerger.

Néanmoins, les chiffres restent globalement positifs. Le rapport sur la communication des parlementaires a été téléchargé 1364 fois. Le rapport sur l'activité réelle des députés continue à être téléchargé et lu, à hauteur de 205 fois pour l'année 2020. Enfin, le troisième rapport sur les lobbys a été téléchargé 214 fois.

On constate que sans le moteur des médias généralistes et grand public, le Projet Arcadie a des difficultés manifestes à mettre en avant ses travaux. Malgré une audience assez positive sur les médias sociaux, en particulier Twitter et Discord, il manque un relai, qui permettrait au projet d'émerger durablement.

2020

LA PROGRESSION GÉNÉRALE

Les résultats globaux de l'année 2020 sont mitigés.

Si on ne peut que se réjouir de la bonne santé financière du projet, rien n'indique cela perdurera durant l'année 2021, qui est encore lourdement impactée par l'épidémie de COVID-19.

Or, les multiples questions, les échanges, les demandes d'explication, les interactions aussi bien sur Twitter sur Discord montrent qu'il y a un véritable intérêt pour le Parlement.

Les restrictions sanitaires rendent extrêmement difficiles la rédaction de rapports. En effet, comment enquêter s'il est interdit de se rendre à l'Assemblée nationale et au Sénat et si les cafés et lieux sociaux sont fermés ?

Les parlementaires restent disponibles par téléphone et par email mais le peu d'intérêt par la presse des travaux du Projet Arcadie sont décourageants. Une des pistes envisagées pour l'année 2021, afin d'acquérir de nouveaux donateurs et de susciter un intérêt populaire, peut être de recourir à de la publicité sur les médias sociaux.

Aujourd'hui, le Projet Arcadie est confronté à un plafond de verre.

2020

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Depuis la création du Projet Arcadie, l'année 2020 a certainement été celle qui a été la plus agitée.

Commencés en décembre 2019, **les mouvements sociaux, en réaction au projet de loi portant réforme des retraites, ont perduré jusqu'à la fin du mois de janvier 2020.** Grignotant littéralement l'actualité, ce texte s'est peu à peu retrouvé concurrencé dans les médias par un autre sujet : l'apparition d'un virus en Chine.

À l'Assemblée nationale, **l'examen du texte sur la réforme des retraites a été brutalement stoppé par l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution par le Premier ministre.** Adopté à la chambre basse, le texte est désormais bloqué au Sénat.

Après un répit de deux mois, en réaction à l'épidémie qui s'est peu à peu répandue sur le territoire, le Président de la République a pris une mesure inédite dans l'Histoire de France : **le confinement généralisé de toute la population.** Après deux mois de confinement, le Chef de l'État et son gouvernement a progressivement autorisé les déplacements, les sorties puis la réouverture partielle de certains commerces. **Ce n'est qu'au mois de juillet que les Français ont pu retrouver un semblant de vie ordinaire. Les conséquences de l'épidémie, puis du confinement puis du déconfinement ont évidemment pris une part majeure dans l'actualité, pour ne pas dire totale.**

Au Parlement, la plupart des textes examinés avaient un lien direct avec les conséquences de l'épidémie : mesures économiques, aides aux secteurs sinistrés, plan pour l'hôpital, etc. Mais l'épidémie n'avait pas disparu. Les mouvements de population ont mécaniquement entraîné un regain de contamination. **À la fin du mois d'octobre 2020, le Chef de l'État s'est de nouveau adressé aux Français pour décréter un second confinement.** Plus souple que le premier, il paralysait néanmoins les activités sociales et prenait une nouvelle fois, toute la place dans l'actualité.

Alors que plusieurs conférences et interventions publiques étaient programmées pour l'année 2020, dont une conférence à l'école 42 et une autre lors de Pas Sage En Seine, **toutes les interventions ont été annulées.**

Épidémie oblige, les personnes extérieures à l'Assemblée nationale ont été priées de ne pas se rendre au Palais. Dans la mesure où les cafés sont restés fermés jusqu'au mois de juillet, des rencontres physiques avec des députés ou des sénateurs n'ont pas été possibles. Comme spécifié dans le registre de la HATVP, les seuls échanges avec les parlementaires ont été téléphoniques ou numériques.

Dans ce contexte si particulier, le rythme initialement voulu de publication de quatre rapports par an n'était évidemment pas tenable. Néanmoins, **deux écrits sont parus en 2020. Le premier était un rapport sur la communication des parlementaires, aussi bien dans les médias traditionnels que sur le Web et un second, une note de synthèse sur la probité des membres du Gouvernement depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron.**

Sur le plan médiatique, **en dehors de Chez Pol (Libération), toujours fidèle aux publications d'Arcadie, de même que BFM TV et Paris Match, il n'y a pas eu de reprise du rapport sur la communication des élus.** Quant à la note sur la probité des membres du Gouvernement, elle n'a été reprise que par trois médias, dont Chez Pol (Libération). Cette absence de reprise médiatique a été compensée par les internautes, qui ont amplement lu et relayé les deux écrits.

Tout n'a pas été noir sur le plan médiatique. La publication spécialisée **ComPol – Courrier Cab a consacré un article sur la communication des parlementaires, sortie à la rentrée de septembre 2020. Par ailleurs, à l'occasion des élections sénatoriales, France 2 a consacré un reportage au Sénat, dans lequel le Projet Arcadie est mentionné et interviewé.**

En dehors de la réforme des retraites et de l'épidémie, **l'autre fait marquant de l'année 2020 a été la valse des sièges au Parlement.** En mars 2020 s'est déroulé le premier tour des élections municipales, ce qui a donné lieu à des **départs de certains élus, devenus maires dès le premier tour.** Fait inédit, le second tour des élections municipales a eu lieu trois mois plus tard. Concomitamment, le Premier ministre Édouard Philippe a présenté sa démission ainsi que celle de son gouvernement. La fin du printemps 2020 a donc été marquée par **l'arrivée de suppléants, principalement à l'Assemblée nationale.**

De nouveaux visages ont également émergé au **Sénat lors des élections sénatoriales de septembre 2020.** Renouvelée pour moitié, la chambre haute a accueilli une part importante de nouveaux sénateurs. Afin de garder un lien avec la communauté, **un salon Discord pour Arcadie a été créé le 30 septembre 2020.** Dédié aux discussions sur la politique, il intègre un salon dédié à l'Assemblée nationale, au Sénat, à l'actualité généraliste, mais aussi un espace concernant l'actualité internationale, l'économie, l'environnement et les nouvelles technologies. Recensant plus de 300 membres à la fin de l'année 2020, ce serveur rencontre un petit succès et favorise les interactions entre des personnes qui n'auraient pas été amenées à échanger sans ce cadre.

Autre nouveauté : **la création de la boutique Arcadie le 2 décembre 2020.** Le choix a été fait de tout externaliser, pour des raisons logistiques. Le prestataire retenu a été Spreadshirt, car il était celui qui offrait à la fois le plus de souplesse, la plus grande simplicité dans le design des godilles, mais également la plus grande marge. En moyenne, la commission perçue s'élève à 25 % là où d'autres prestataires du même type n'en offraient que 10 %. Les chiffres de vente seront intégrés aux infographies trimestrielles. Contrairement aux dons, l'identité des acheteurs n'est pas connue. Le seul élément indiqué par Spreadshirt est le code postal.

Enfin, élément important pour les finances du projet, l'année 2020 a été marquée par le renouvellement du matériel informatique. À la fin du printemps 2020, il a fallu changer l'ordinateur de bureau et à l'automne de la même, ce fut le tour de l'ordinateur portable, après 7 ans de bons et loyaux services.

Cette cinquième année d'existence a été marquée par des évènements extérieurs, qui n'étaient pas prévisibles. **Alors qu'il aurait été compréhensible que cette année ne soit pas positive sur le plan financier, force est de constater que les objectifs fixés ont été atteints tous les mois.** Les donateurs sont au rendez-vous et les différentes interactions montrent qu'il y a une demande et une attente pour plus d'explication, de pédagogie sur la vie parlementaire.

Il est à espérer que les chantiers à venir pour l'année 2021 rencontreront au moins le même succès.



<https://projetarcadie.com/>

<https://partis.projetarcadie.com/>
